LOCATION PONCTUELLE DE SALLES ET BUREAUX MUNICIPAUX AUX ASSOCIATIONS

Tutoriel pour réserver en ligne

Pour répondre à vos besoins pour l'organisation de vos évènements (assemblées générales, réunions, conférences, expositions, spectacles etc.), la Ville de Besançon met à la disposition des associations des salles et bureaux municipaux. Ces salles sont également à destination des institutions publiques, des syndicats et des partis politiques. Elles accueillent de 40 à 180 personnes.



La condition pour accéder à la nouvelle plateforme est d'être inscrit dans l'annuaire des associations de la Ville : besancon.fr/assoannuaire

Pour vous accompagner dans votre inscription, un tutoriel est disponible sur la page internet ci-dessus.

Pour réserver une salle ou un bureau municipal :

- 1 Rendez-vous sur **besancon.fr**
- 2 Cliquez sur Mes Démarches
- 3 Cliquez sur le pavé Associations
- 4 Cliquez sur la rubrique Associations : réserver une salle ou un bureau ponctuel
- 5 Cliquez sur le lien à droite de la page Réserver une salle

6 - Cliquez sur le lien **« Vous n'avez pas de compte ? S'inscrire »** et renseignez : nom, prénom, adresse mail de l'association.

	Recherchez et réservez une salle, un espace	
-	Adresse email Mot de passe	
	CONNEXION Mot de passe oublié ?	
	Vous n'avez pas de compte ? Sinscrite	



Le service Vie associative sera alors averti de votre démarche et vous demandera les pièces suivantes pour valider votre demande :

- intitulé de l'association ou de l'organisme demandeur,
- nom du Président ou du représentant légal,
- coordonnées : postale, téléphonique et électronique,
- numéro de SIRET,
- récépissé de la dernière déclaration en Préfecture

7 – Transmettez les pièces demandées

À l'aide de ces pièces, le service Vie associative finalisera la création de votre compte et vous en informera par mail. <u>Nota bene</u> : un seul compte par association sera validé.

8 - Une fois le compte validé par le service Vie associative, connectez-vous à l'aide de votre identifiant (adresse mail) et mot de passe pour réaliser votre réservation.

Lors de vos prochaines connexions, vous pourrez accéder directement à la plateforme grâce au lien **reservations.besancon.fr** et vous n'aurez pas à refaire les démarches 6 et 7. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur la phrase « mot de passe oublié ».

9 - Pour accéder au planning de location et aux salles, cliquez sur « nouvelle demande ».



10 – Vous pouvez filtrer les salles en fonction du nombre de personnes attendues et la nature de votre évènement.



12 - Cliquez sur la salle qui vous intéresse pour accéder au planning de réservation ainsi qu'à la description de la salle en cliquant sur Lire la suite

← Vie associative - 4 VENTS - SALLE POLYVALENTE								
34 CHEMIN DE VIEILLEY Descriptif SUPERFICIE : 90 m ² lire la suite Activités								
E T	Jeux de cartes, jeux de société	Réception (arbre de Noël, galette, voeux)	Répétition	Voeux				
	voir plus							

13 - Double-cliquez sur le planning au jour et à la date souhaités afin de réserver le créneau qui vous intéresse.

<u>Nota bene</u> : les horaires d'occupation doivent inclure les phases d'installation, de rangement et de remise au propre de la salle.

14 - Renseigner vos besoins, le plus précisément possible et cliquez sur Valider

Un mail automatique est alors transmis au service Vie associative pour l'informer de votre demande.

Demande de réservation	×
Date et heure de début Date et heure de fin	
31/12/2022 🗖 13:30 🕓 31/12/2022 🗖 14:00	Q
Objet*	
Activité* Ateliers / Formations / Stages	-
Besoin Sono	
Besoin Vidéoprojecteur	
Nom et prénom du contact*	
Téléphone portable du contact*	
Intitulé conférence	
Commentaire	
Effectif théorique *	
0	
Pensez bien à inclure le temps d'installation, rangement et remise au	i propre
dans les horaires d'oct	Tupation
AINNOLER	



15 – Vous recevrez un mail de validation par le service Vie associative vous indiquant que votre réservation est bien prise en compte. Le statut de votre demande passera alors en « réservation validée » sur votre compte.

<u>Nota bene</u> : tant que vous n'avez pas reçu le mail de validation par le service Vie associative, votre réservation est au simple stade de demande et n'est pas effective.

16 – Consultez vos réservations précédentes et suivez votre réservation en cliquant sur **Réservations**



Foire aux questions

• Comment faire pour annuler ma réservation ? Envoyer un mail à vieassociative.location@besancon.fr le plus rapidement possible pour informer de votre annulation. Ne pas oublier d'indiquer la salle, le jour, les horaires et le nom de l'association.

• Comment faire pour régler ma location ?

Vous recevrez un avis des sommes à payer par courrier postal après votre réservation (à l'adresse officielle : celle du numéro de SIRET) édité par la Trésorerie sur lequel seront expliquées les modalités de paiement.

Nota bene : le service Vie associative n'encaisse aucun règlement.

• Comment faire pour récupérer les clés de la salle ? Sauf indications contraires (Centre Pierre Mendès France, Bregille, Jean Zay dans certains cas), il convient de venir chercher les clés de la salle la veille ou le jour même de votre réservation au Centre Municipal Sancey aux horaires d'ouverture (cf. informations au dos du présent livret).

• Quels sont les délais de réservation ?

Pour la première réservation de l'année civile, la demande doit être formulée au minimum 10 jours ouvrés avant la date de l'événement.

Les suivantes devront intervenir au plus tard :

- 2 jours ouvrés avant la date de l'évènement pour les salles et bureaux de capacité inférieure à 100 personnes,

- 10 jours ouvrés avant la date de l'évènement pour les salles de capacité supérieure ou égale à 100 personnes.

• Puis-je effectuer plusieurs réservations ?

Vous ne pouvez pas faire plus de 2 réservations dans le mois glissant.

• Même avec ce tutoriel, je n'arrive pas à créer ma réservation, que faire ?

Vous pouvez toujours contacter le Centre Municipal Sancey par mail ou téléphone afin de vous faire aider par l'un de nos agents (cf. coordonnées au dos).

Service Vie associative

Centre municipal Sancey 27 rue Alfred Sancey 25000 Besançon 03 81 87 80 70 vieassociative@besancon.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

Retrouvez l'ensemble de nos missions sur besancon.fr en recherchant Vie associative à Besançon.

